



Véronique JULIEN

Formatrice Académique
GRD HGEMC et GRD TICE
Groupe Canoé, ENS-Ifé

Collège Rameau
CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Veronique.Julien@ac-lyon.fr

Collège Jean-Philippe
RAMEAU
Espace ECLA

FORMATION DES
PROFESSEURS
CONTRACTUELS
HGEMC

Session du 3
décembre 2015

LA REFORME DU COLLEGE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE





<http://www.education.gouv.fr/cid93306/la-reforme-du-college-en-dix-points.html>

SOMMAIRE



Ce document, intitulé « La réforme du collège en 10 points », a été conçu prioritairement à l'intention des personnels d'éducation. Il rassemble sur un portail unique tous les éléments d'information utiles pour comprendre et mettre en place la réforme du collège qui entrera en vigueur à la rentrée 2016. Ce document sera régulièrement enrichi et mis à jour (textes réglementaires, programmes, vidéos, exemples concrets, etc.).

La refondation en marche

- 1 Pourquoi réformer le collège ?
- 2 Les axes majeurs
- 3 Un ensemble cohérent de mesures pédagogiques
- 4 Une marge d'autonomie
- 5 Une nouvelle organisation des enseignements
- 6 Les nouveaux programmes
- 7 L'accompagnement personnalisé
- 8 Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
- 9 Priorité aux langues vivantes
- 10 Les parcours éducatifs

Préparer la mise en œuvre

COLLÈGE MIEUX
APPRENDRE
POUR MIEUX
RÉUSSIR

LA <
e

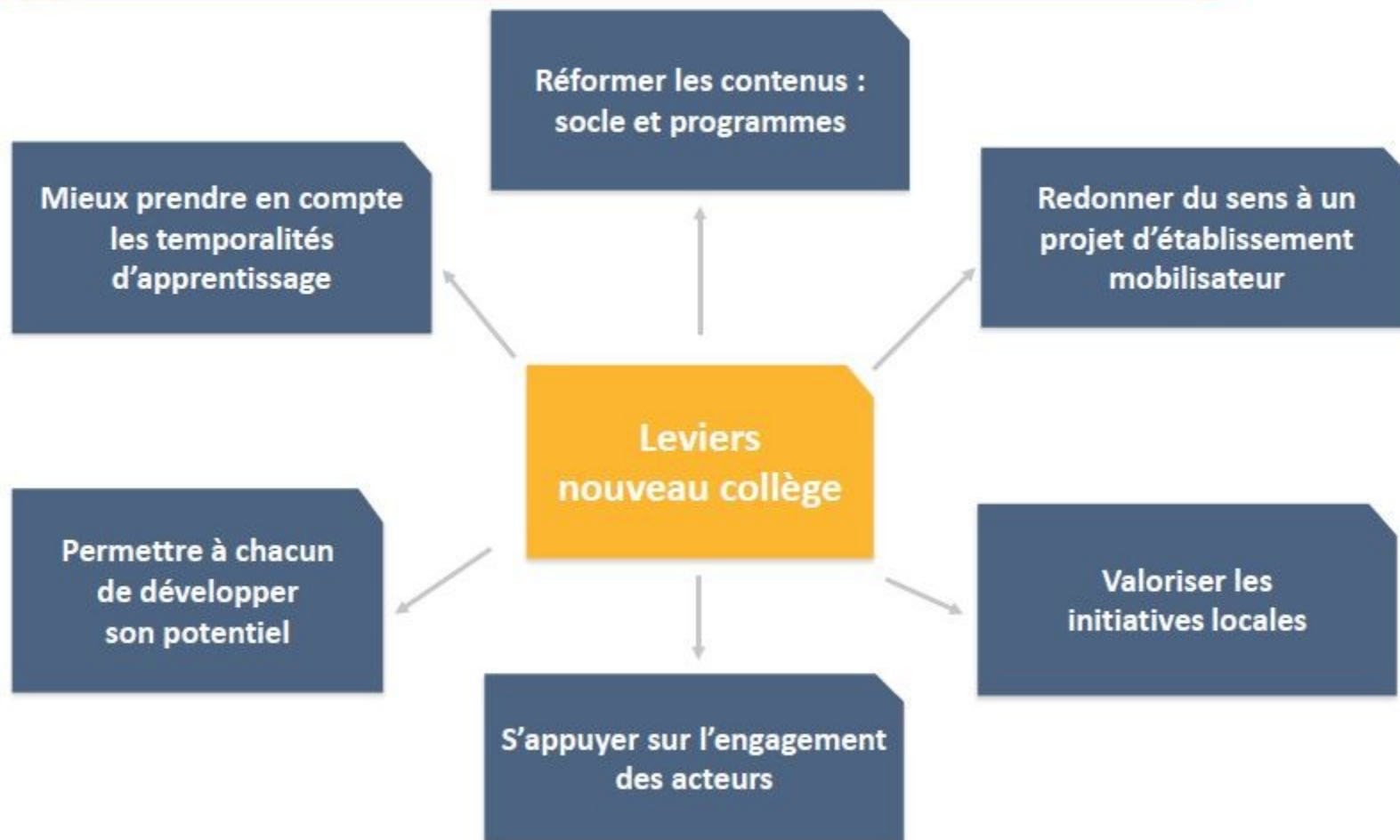


La réforme du collège

**Une réforme pédagogique globale
qui s'appuie sur une réforme structurelle**



Les leviers pour améliorer les apprentissages au collège



Des décrets qui s'inscrivent dans le processus de la refondation

Décret sur les cycles d'enseignement

3 ans pour donner du temps aux apprentissages
Le cycle 3 associe école et collège

Décret sur le Conseil École-Collège

Améliore la continuité pédagogique entre l'école et le collège et renforce la fluidité des parcours

Décret sur les instances pédagogiques

Redéfinies pour assurer un meilleur suivi des élèves

- Le conseil de cycle 3 s'ouvre aux professeurs de sixième
- Le conseil de classe de sixième s'ouvre aux professeurs des écoles
- Le conseil pédagogique au collège voit son rôle renforcé

La loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013

Décret sur l'organisation des enseignements au collège

Donne le cadre de la nouvelle organisation structurelle du collège

Décret sur l'évaluation (à venir)

Met en place une évaluation au service des apprentissages

Décret sur le socle commun

Fixe le contenu du socle commun

Décret sur le suivi et l'accompagnement pédagogique

Met en œuvre le principe d'inclusion et explicite les conditions du redoublement

Une réforme voulue par le législateur

**Un collège
plus autonome
dans son action
pédagogique**

**L'unicité d'un cadrage
national fort**

**Un renforcement de
la capacité d'action
des acteurs de terrain**

Trois types d'enseignements obligatoires

**Enseignements
communs**



**Accompagnement
personnalisé**

**Enseignements
pratiques
interdisciplinaires**

Trois types d'enseignements obligatoires intégrés dans les horaires disciplinaires

| Enseignements | Cycle 3 | Cycle 4 | | |
|---|----------------------------|-------------------------------------|----------------|----------------|
| | 6 ^e | 5 ^e | 4 ^e | 3 ^e |
| Éducation physique et sportive | 4 h | 3 h | 3 h | 3 h |
| Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale) | 1 h + 1 h | 1 h + 1 h | 1 h + 1 h | 1 h + 1 h |
| Français | 4 h 30 | 4 h 30 | 4 h 30 | 4 h |
| Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique | 3 h | 3 h | 3 h | 3 h 30 |
| Langue vivante 1 | 4 h | 3 h | 3 h | 3 h |
| Langue vivante 2 | | 2 h 30 | 2 h 30 | 2 h 30 |
| Mathématiques | 4 h 30 | 3 h 30 | 3 h 30 | 3 h 30 |
| SVT | | 1 h 30 | 1 h 30 | 1 h 30 |
| Technologie | 4 h | 1 h 30 | 1 h 30 | 1 h 30 |
| Sciences physiques | | 1 h 30 | 1 h 30 | 1 h 30 |
| Total | 26 h dont 3h AP | 26h dont 4h AP/EPI en cycle4 | | |

Organisation du temps scolaire des élèves

La journée

Amplitude horaire limitée
à 6h pour les élèves de 6^e

Dérogation
possible accordée
par le recteur

Une pause méridienne
de 1h30

La semaine

Le volume horaire peut être
modulé dans le respect :

- du volume horaire global dû à
chaque discipline pour la durée
du cycle

- du volume horaire global
annuel des enseignements
obligatoires dû à chaque élève

- des obligations réglementaires
de service pour les enseignants

Le cycle

Toutes les disciplines
doivent être enseignées
chaque année du cycle

Les modulations
horaires hebdomadaires
sont fixées pour la
durée du cycle

Répartition du volume
horaire identique pour
tous les élèves d'un
même niveau

Une dotation horaire supplémentaire pour tous les collègues

Dotation horaire pour les enseignements obligatoires



Une dotation horaire supplémentaire de 3 heures
(rentrée 2017) par semaine et par division
(2 h 45 à la rentrée 2016)

Modulable
par niveau

Groupes
à effectif réduit

Interventions
conjointes

Enseignement de complément
aux EPI Langues et cultures
de l'Antiquité / régionales

Les enseignements complémentaires : l'accompagnement personnalisé

- Améliorer la performance des élèves
- contribuer à la **construction de leur autonomie intellectuelle** ;
- **soutenir la capacité d'apprendre et de progresser** ;
- prendre en compte les **besoins spécifiques de chaque élève** :
 - prise en charge pertinente des élèves les plus à l'aise ;
 - encadrer les élèves les plus fragiles de façon renforcée ;
- **adapter les objectifs aux besoins des élèves** :
approfondissement - soutien - remise à niveau ;
renforcement - tutorat entre élèves - entraînement.

Les enseignements complémentaires : les enseignements pratiques interdisciplinaires



Les enseignements complémentaires : les enseignements pratiques interdisciplinaires

- L'élève bénéficie au moins :
 - 6 / 8 thématiques sur le cycle & 2 EPI par an ;**
- les EPI sont **adossés aux nouveaux programmes ;**
- une **démarche de projet...**
- ... conduisant à une **réalisation concrète, individuelle ou collective ;**
- incluant l'usage des **outils numériques** et la pratique des **langues vivantes ;**
- contribuant à la **mise en œuvre des parcours éducatifs.**

Impulser une nouvelle organisation du collège fondée sur l'accompagnement pédagogique de tous les élèves

